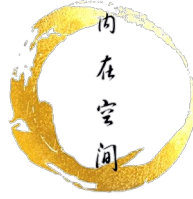


INSCRIPTION A LA FORMATION
ACUPRESSION – Qigong Tuina 2024-2026



NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL :

e-mail :

Profession :

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ? :

Dates de la formation 1ère année :

2024 : OCTOBRE: 12 et 13 ; NOVEMBRE: 16 et 17 ; DÉCEMBRE: 14 et 15

2025 : JANVIER: 11 et 12 ; FÉVRIER: 1er et 2 ; MARS: 1er et 2 ; AVRIL: 5 et 6 ; MAI: 10 et 11 ; JUIN: 14 et 15 ;

Lieu : Reillanne (04 110).

Horaires (susceptibles d'être modifiées selon les besoins) : 9h00 - 12h30, 14h-17h30.

Coût de la formation 1ère année: 1800 euros (soit 100 euros/jour).

Coût de la formation 2ème année: 1800 euros (soit 100 euros/jour).

+ 50 euros pour l'évaluation finale (optionnelle).

Modalités de paiement :

- Le montant de 200 euros correspondant au premier module sera demandé comme arrhes pour l'inscription à la 1ère année de formation. Ce chèque sera encaissé en début de mois suivant le premier module.

Ce montant sera non-remboursable moins d'un mois avant le début de la formation (soit au 12 septembre 2024).

- Afin de faciliter le paiement, il vous sera demandé lors du 1^{er} module d'établir les chèques des 9 modules de la 1ère année. Chaque chèque sera encaissé en début de mois suivant chaque module. L'inscription à la 2ème année se fera au dernier module de 1ère année.

Les chèques ne seront en aucun cas remboursés en cas d'annulation du stagiaire en cours de formation, ou de son absence à un des modules.

Règlement intérieur:

- Présence : La formation sur 2 années constitue un tout indissociable.

Il ne sera pas possible de pratiquer l'acupression en ayant suivi que la première année.

Il est nécessaire que les personnes qui s'inscrivent à cette formation aient la volonté de suivre les deux années, afin de ne pas perturber l'équilibre du groupe entre la 1ère et la 2ème année.

Cette formation étant continue, elle demande une présence à tous les modules.

Ceci afin de faciliter l'apprentissage, le suivi des participants, et le bon équilibre du groupe.

- Annulation/Absence :

- En cas d'absence à un des modules, le stagiaire est prié de prévenir la formatrice au plus tôt.

- En cas de désistement à la formation ou d'absence à un module, aucun remboursement ne sera effectué, quelque soit la situation.

- En cas d'annulation pour force majeure de la part de la formatrice, les modules annulés seront reportés dans le souci de satisfaire les possibilités du plus grand nombre.

- La formatrice se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants n'est pas suffisant avant le premier module. Dans ce cas, les arrhes vous seront remboursés.

- Enfin, dans le cas où le nombre d'inscrits ne serait pas suffisant pour la deuxième année, celle-ci sera susceptible d'être reportée sur l'année suivante.

- Horaires : le stagiaire est prié de respecter les horaires précises de début et de fin de journée.

- État d'esprit : Les participants seront amenés à partager des éléments de leur vie privée, de leur santé, aussi nous respecterons le secret médical. Une attitude d'ouverture et de bienveillance à l'égard de tous est essentielle.

- Condition physique : Chaque participant est responsable de sa propre santé et doit s'assurer d'être en condition pour suivre une formation qui engage le travail corporel et énergétique. S'il venait à se sentir en difficulté durant un module, il devrait en informer immédiatement la formatrice.

Le participant doit être en mesure de fournir une responsabilité civile.

- Bien être des participants : Il est demandé au stagiaire une propreté irréprochable, et d'éviter de porter des parfums aux odeurs fortes qui pourraient perturber les autres.

- Matériel : en cas de dégradation par un participant du matériel appartenant au lieu de stage ou à la formatrice, les frais occasionnés lui seront demandés.

Il est demandé aux participants de se munir d'une table de massage sur place, le nombre nécessaire sera communiqué peu avant le début du premier module.

- Propriété intellectuelle: Le support de cours sur papier est compris dans le prix de la formation. Celui-ci est protégé par le code de la propriété intellectuelle et ne doit en aucun cas être diffusé, partagé ou utilisé en dehors du cadre spécifique de cette formation et des stagiaires inscrits.

- Les vidéos ne sont pas autorisées durant la formation. Les enregistrements audio et les photos sont néanmoins possibles.

- Dans le but de promouvoir la formation, des photos sont susceptibles d'être prises.

Si vous ne souhaitez pas apparaître dessus, merci de prévenir la formatrice.

Afin de valider votre inscription, veuillez remplir et signer ce formulaire, puis l'envoyer accompagné d'un chèque d'arrhes de 200 euros à :

Julie Charquet, Montée du château, 04870 LINCÈLE.

En signant ce formulaire, le participant s'engage à respecter les conditions indiquées, ainsi que le règlement intérieur P°2.

A.....

Le

Signature, suivie de la mention « Lu et approuvé » :

